

**Nouvelle loi sur les institutions de la petite enfance:  
SIGNONS LE RÉFÉRENDUM CONTRE CETTE LOI SCANDALEUSE  
QUI VISE EN FAIT À FAIRE DES ÉCONOMIES AU DÉTRIMENT DE LA PETITE ENFANCE**

Malgré des années de mobilisation contre le démantèlement des normes d'encadrement dans les institutions genevoises de la petite enfance (pétitions du personnel et des parents, rassemblements, interpellations des autorités, auditions, etc.) une majorité du Grand Conseil (PLR, UDC et MCG) a voté le 17 mai 2013 des modifications à la loi en vigueur (J 6 29) qui dégradent gravement la qualité de la prise en charge des enfants. Contrairement à ce que prétendent ses partisans, cette loi n'apportera pas des solutions pour créer plus de places pour les enfants, mais il y aura par contre moins de personnel dans les crèches.

**Cette loi est un MENSONGE !**  
**OUI à un accueil de la Petite Enfance**  
**qui conjugue qualité ET quantité !**  
**NON à 25 % en moins de personnel**  
**par groupe d'enfants!**

Repousser les murs des crèches actuelles est impossible.  
Cette loi ne créera donc aucune place supplémentaire.

- NOUS NOUS OPPOSONS À CETTE LOI QUI CONSISTE À:**
- augmenter le nombre d'enfants par adulte présent;
  - réduire la proportion de personnel diplômé;
  - donner à Genève l'un des plus mauvais taux d'encadrement en Suisse;
  - permettre une CCT au rabais dans les crèches privées (dumping salarial) plutôt que d'harmoniser les conditions de travail sur le Canton.

- NOUS NOUS OPPOSONS À CETTE LOI POUR MAINTENIR:**
- la sécurité des enfants et leur bien-être;
  - la possibilité d'assurer des sorties à l'extérieur;
  - les activités éducatives stimulant le développement des enfants;
  - le soutien aux enfants en difficultés et un accueil prévenant;
  - la collaboration avec les familles;
  - les contrats de travail du personnel en place et des conditions de travail adéquates.

**POUR PLUS DE PLACES EN CRÈCHE:**  
**→ investissons pour nos enfants!**  
**POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA POPULATION: → construisons de nouvelles crèches!**

**RÉFÉRENDUM** contre la loi modifiant la loi sur les structures d'accueil de la petite enfance et sur l'accueil familial de jour (LSAPE) (plus de places de crèches pour nos enfants) (J 6 29 - 10636)

Les citoyennes et citoyens soussignés, électrices et électeurs dans le canton de Genève, demandent conformément au titre VI (art. 53 à 58) de la constitution de la République et canton de Genève, du 24 mai 1847, et des articles 86 à 92 de la loi sur l'exercice des droits politiques du 15 octobre 1982, que la loi du 17 mai 2013 modifiant la loi sur les structures d'accueil de la petite enfance et sur l'accueil familial de jour (LSAPE) (plus de places de crèches pour nos enfants) (J 6 29 – 10636) soit soumise à votation populaire.

*Celui qui appose une autre signature que la sienne ou plus d'une signature est passible d'une amende administrative pouvant s'élever à 100 F.  
Les signatures obtenues par un procédé réprimé par la loi doivent être annulées (art. 87, al. 1, lettre b et 91, al. 3 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982).*

NOM (MAJUSCULES)	Prénom usuel	Année de naissance	Canton d'origine	Commune électorale	Domicile (adresse complète)	Signature

En matière cantonale, seuls les citoyen-ne-s suisses domicilié-e-s dans le canton de Genève peuvent signer. Les électrices et électeurs de communes différentes peuvent signer sur la même feuille. Les Suisses vivant à l'étranger et ayant leur droit de vote sur le canton de Genève peuvent signer le présent référendum en inscrivant leur adresse à l'étranger. Le Service des Votations et Elections certifie la validité de \_\_\_ signatures. Le/la contrôleur-euse: \_\_\_\_\_ Genève le: \_\_\_\_\_

<p>A renvoyer <b>au plus vite</b> – même incomplète – délai final 9 juillet 2013 [ en courrier A ] au :</p>	<p><b>Comité référendaire «Crèches»</b> <b>c/o CGAS 6 Terreaux-du-Temple</b> <b>1201 GENÈVE</b></p>	<p><u>Soutenu par:</u> Association des cadres des institutions de la petite enfance genevoise (ACIPEG) • Association genevoise des éducateurs/trices de l'enfance (AGEDE) • Fédération genevoise des institutions de la petite enfance (FGIPE) • Société Pédagogique Genevoise (SPG) • Espace Femmes International (EFI) • Syndicats: SIT - SSP/Vpod - UNIA • SYNA - Cartel intersyndical de l'Etat...- CGAS • solidaritéS • Parti socialiste • Les Verts • La Gauche • Parti Pirate...</p>
---	---	---